

TEMPÊTE INGRID : LE DÉPARTEMENT PREND DES MESURES EXCEPTIONNELLES

Le passage de la tempête Ingrid sur le Finistère génère actuellement des conditions météorologiques particulièrement dégradées, avec des vents violents, des précipitations importantes et des houles très fortes. Face à cette situation, le Département du Finistère, en lien avec les services de l'État, a pris plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des usagers.

RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

En raison des intempéries, **certaines routes sont actuellement fermées à la circulation**. D'autres **fermetures temporaires** pourraient également survenir en fonction de l'évolution de la situation.

Les automobilistes sont invités à :

- Observer la plus grande prudence lors de leurs déplacements,
- Respecter strictement les déviations mises en place,
- Limiter leurs déplacements à l'essentiel.

Certaines routes départementales sont impactées et provisoirement barrées

- RD10 – Goulven
- RD785 – Quimper (trémie de Ludugris)
- RD143 – Pouldreuzic
- RD40 – Penhors / Pouldreuzic
- PD34 – piste cyclable Quimper / Clohars-Fouesnant
- Voie verte – Pont-l'Abbé
- RD44 – Pont- l'Abbé/Combrit

D'autres font l'objet d'alternats (mesures temporaires de circulation) :

- RD765 – Douarnenez
- RD63 – Crozon / Lanvéoc

Les conditions de circulation étant évolutives, il est recommandé de se tenir informé en consultant régulièrement l'état du trafic sur le site suivant, mis à jour en temps réel : <https://www.inforoute29.fr/>

ACCES AUX PORTS DE CORNOUAILLE

Compte tenu de ces conditions exceptionnelles et à la demande de la Préfecture, le **Syndicat des ports de Cornouaille a pris un arrêté interdisant l'accès à l'ensemble des pontons de pêche et de plaisance**, ainsi qu'aux ouvrages portuaires (digues, môles), pour tous les usagers, y compris les professionnels.

Cette interdiction concerne les **7 ports suivants** :

- Douarnenez
- Audierne
- Saint-Guénolé – Penmarc'h
- Le Guilvinec – Léchiagat
- Lesconil
- Loctudy – Île-Tudy
- Concarneau

Cet arrêté est applicable **pendant toute la durée de la vigilance orange en Finistère**, à compter de **ce vendredi 23 janvier**.

Le Syndicat des ports de Cornouaille appelle l'ensemble des usagers et le grand public à la plus grande vigilance à proximité des ports, y compris sur les espaces autorisés à la circulation et dans les zones piétonnes, plusieurs secteurs pouvant être temporairement inondés.

PREVISIONS POUR LES PROCHAINES HEURES :

Les prévisions annoncent :

- Des rafales de vent supérieures à 90 km/h,
- Des houles très importantes,
- Des cumuls de pluie significatifs, favorisant les risques d'inondation.

Les prévisions et bulletins de vigilance sont disponibles sur le site de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr>